

Calogena lance la concertation préalable sur son projet de chaufferie nucléaire au CEA de Cadarache

Du 28 septembre au 28 novembre 2026, Calogena organise une concertation préalable volontaire sur son projet de chaufferie nucléaire à destination du chauffage urbain sur le site du CEA de Cadarache (Bouches-du-Rhône). Cette concertation est garantie par deux garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP). Pendant deux mois, le public pourra s'informer sur le projet, poser ses questions et partager ses observations à l'occasion de plusieurs rencontres et sur le site internet dédié à la concertation.

Un premier module sur un site de référence dans le domaine nucléaire

Le projet prévoit l'implantation d'une chaufferie nucléaire de type petit réacteur modulaire (SMR pour Small modular reactor) conçu pour produire de la chaleur. Les SMR sont des réacteurs nucléaires de petite puissance, conçus pour répondre à différents besoins énergétiques. L'équipement a vocation à remplacer l'installation actuelle alimentée au gaz afin de fournir une chaleur bas carbone au réseau de chaleur du centre.

En juillet 2025, le CEA et Calogena ont signé une lettre d'intention pour réaliser les études d'implantation et de raccordement au réseau de chaleur du centre de Cadarache d'un équipement conçu, construit et exploité par Calogena.

Le choix du centre CEA de Cadarache s'appuie notamment sur la présence d'infrastructures existantes, de compétences techniques dans le domaine nucléaire et d'une culture de sûreté reconnue. Pour Calogena, cette implantation représente l'opportunité de démontrer, en conditions réelles d'exploitation, la viabilité d'un module raccordé à un réseau de chaleur.

Une démarche engagée volontairement par Calogena

En application de l'article L.121-17 du Code de l'environnement, Calogena a sollicité la Commission nationale du débat public afin qu'elle désigne des garants pour accompagner l'organisation d'une concertation préalable. Au regard des caractéristiques du projet, cette sollicitation ne constituait pas une obligation réglementaire : Calogena a fait le choix d'engager volontairement cette démarche.

La technologie de chaufferie nucléaire développée par Calogena est encore peu connue du grand public. Dans ce contexte, Calogena souhaite présenter le projet et ses caractéristiques, répondre aux interrogations qu'il peut susciter et recueillir les observations et propositions du public dès cette phase de son développement.

La CNDP a désigné MM. Jacques Finetti et Jean-Michel Fourniau comme garants de la concertation. Neutres et indépendants, ils veillent à la qualité et à l'intelligibilité de l'information mise à disposition du public ainsi qu'au bon déroulement de la concertation.

Deux mois pour s'informer, échanger et contribuer

La concertation préalable se déroulera du 28 septembre au 28 novembre 2026. Plusieurs rendez-vous ouverts au public seront organisés sur le territoire et en ligne :

- 30 septembre à 18h30 – réunion publique d'ouverture au Château de Cadarache, à Saint-Paul-lès-Durance ;
- 10 octobre de 13h à 19h – rencontre de proximité au Village des sciences, à Manosque ;
- 11 octobre de 8h30 à 11h – rencontre de proximité au marché de Vinon-sur-Verdon ;
- 28 octobre à 18h30 – webinaire « Caractéristiques, enjeux de développement des SMR et spécificités de la solution de Calogena » ;
- 4 novembre à 18h30 – webinaire « Comment les SMR peuvent-ils décarboner le chauffage urbain ? » ;
- 10 novembre à 18h30 – webinaire « du réacteur à l'exploitation des réseaux de chaleur urbains, quel modèle économique ? » ;
- 25 novembre à 18h30 – réunion publique de clôture à la salle Osco Manosco, à Manosque.

Des interventions sont également prévues auprès de classes d'étudiants et des salariés du centre de Cadarache.

Pendant toute la durée de la concertation, le public pourra également s'informer et contribuer sur le site dédié : www.calogena-cadarache-concertation.fr. Il y retrouvera notamment le dossier de concertation, le programme détaillé des rencontres, un espace de contribution en ligne ainsi que, au fil de la démarche, les supports de présentation et comptes rendus des réunions.

À PROPOS DE CALOGENA

Calogena est un spécialiste du chauffage urbain décarboné, s'appuyant sur l'expertise industrielle et la solidité financière du Groupe Gorgé, un acteur de premier plan comptant 3 500 collaborateurs et un chiffre d'affaires annuel de 600 millions d'euros. En tant que lauréat du plan France 2030 (phase 2), l'entreprise bénéficie d'un financement total de 100 millions d'euros provenant d'un consortium d'investisseurs industriels et institutionnels. Calogena s'appuie sur une technologie éprouvée de réacteur de recherche nucléaire, spécialement adaptée aux exigences spécifiques du chauffage urbain. Fonctionnant exclusivement à basse température et à basse pression, la conception du réacteur est considérablement simplifiée, garantissant une sécurité intrinsèque et une compétitivité économique exceptionnelle. Avec des projets de développement en cours dans plusieurs pays européens et un premier déploiement commercial prévu pour 2032, Calogena propose une solution thermique résiliente et sans carbone, conçue pour garantir un approvisionnement stable en chaleur et renforcer la souveraineté énergétique à travers l'Europe.

[Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.calogena.com](http://www.calogena.com)

CONTACT PRESSE

ANTOINE ERNOULT (pour Calogena)

Tél. : +33 (0)6 36 82 43 74

antoine.ernoult@plead.fr